



© andresr

La formation à votre goût



LE HANDICAP ET LA FORMATION



Deux décrets, adoptés suite à la loi du 11 février 2005, définissent le cadre juridique dans lequel doivent évoluer les organismes de formation.

- Le décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006, relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant. Il définit les principes de non-discrimination et d'accessibilité à la formation.

Il indique que les organismes de formation doivent « tenir compte des contraintes particulières des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant », en adaptant les formations dispensées. **Il indique les différents axes sur lesquels les organismes de formation doivent intervenir pour favoriser l'accès des personnes handicapées à la formation professionnelle :**

- Proposer un accueil à temps partiel ou discontinu, une durée adaptée de formation et des modalités adaptées de validation de la formation.
 - Mettre en œuvre des adaptations individuelles ou collectives (pour un groupe de personnes ayant des besoins similaires).
 - Rendre accessibles les supports de cours et le matériel pédagogique,
 - Recourir aux technologies de l'information et de la communication.
 - Se baser sur les informations fournies par la personne handicapée. Les compléter par celles fournies par différents acteurs : le SPE et les organismes de placement spécialisés qui accompagnent la personne dans son parcours d'accès à l'emploi, la CDAPH et les organismes participant à l'élaboration de son projet d'insertion sociale et professionnelle.
 - Aménager les modalités générales d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation.
- Le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006, relatif à l'accessibilité généralisée aux personnes handicapées et deux arrêtés du même jour. Ils prévoient que les caractéristiques techniques lors de la construction et l'aménagement des bâtiments doivent permettre à toutes les personnes, quel que soit leur handicap (physique, sensoriel, mental, psychique ou cognitif), d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

Type et répartition des handicaps

La situation de handicap est temporaire ou définitive. Elle est également **stable ou évolutive.**

Par ailleurs, le handicap peut impacter la vie de la personne dans les différentes dimensions de ses activités :

- La vie personnelle
- La vie sociale
- La vie professionnelle
- Le logement
- Les déplacements
- Les loisirs...



Origines et diversité des situations de handicap :

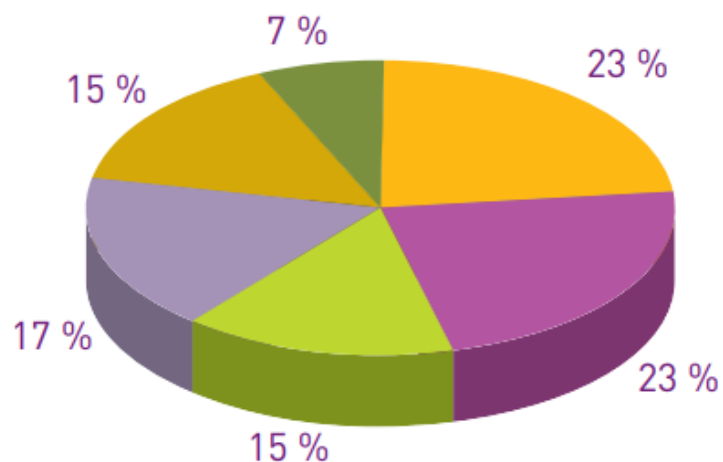
Une situation de handicap peut survenir à tout moment de la vie d'une personne

- Dès la naissance
- Suite à un accident, du travail ou non
- Suite à une maladie, professionnelle ou non
- Du fait du vieillissement

Quelques chiffres :

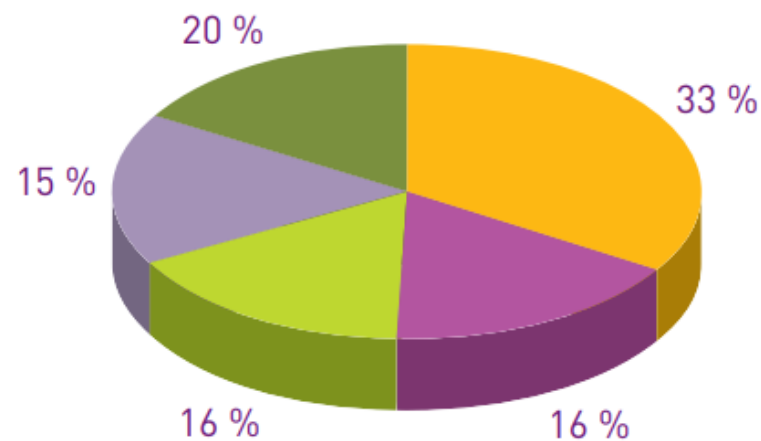
- Les personnes en situation de handicap, temporaire ou permanente, représentent plus de 30 % de la population française.
- Un Français sur deux sera confronté à une situation de handicap, temporaire ou permanente, au cours de sa vie active.
- Chaque année, des millions d'actifs déclarent un problème de santé ou de handicap. Pour la moitié d'entre eux, cela impacte leur capacité de travail, en termes de mobilité ou de productivité. Peu de personnes bénéficient d'une reconnaissance administrative de leur handicap.
- 85 % des handicaps surviennent à l'âge adulte (après 16 ans).

L'origine des déficiences



- Maladie non professionnelle
- Handicap de naissance ou de l'enfance
- Accident du travail ou maladie professionnelle
- Autres accidents (y compris accident de trajet)
- Autres origines (dont vieillissement)
- Non précisé

La nature des déficiences



- Déficience motrice
- Déficience sensorielle
- Déficience intellectuelle ou psychique
- Déficience viscérale ou métabolique
- Autres déficiences ou non précisé

Les 6 grandes catégories de handicap



Les 6 grandes catégories de handicap



Le handicap moteur

Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes). Certaines déficiences motrices d'origine cérébrale peuvent également provoquer des difficultés pour s'exprimer, sans altération des capacités intellectuelles. En France, plus de 8 millions de personnes sont touchées par une déficience motrice, de la plus légère (rhumatisme, arthrose) à la plus lourde (hémiplégie, paraplégie, tétraplégie). Environ 600 000 personnes sont para-, tétra-ou hémiplegiques. Seules 370000 personnes utilisent un fauteuil roulant.



Le handicap visuel

Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes. Dans certains métiers, une personne daltonienne peut-être reconnue comme handicapée. En France, 1 500 000 personnes sont malvoyantes, 60 000 sont aveugles.



Le handicap auditif

La perte auditive totale est rare. Comme pour le handicap visuel, la plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification. Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à oraliser. Un certain nombre de personnes sourdes utilisent la langue des signes et d'autres la lecture sur les lèvres pour communiquer. Sur 6 millions de personnes sourdes et malentendantes, seulement 100 000 utilisent le langage gestuel.

Les 6 grandes catégories de handicap



Le handicap psychique

Aucune définition exhaustive n'est possible, d'autant que la terminologie psychiatrique (névrose, psychose...) est seulement maîtrisée par les psychiatres. Néanmoins on peut retenir que les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles.



La déficience intellectuelle

C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la perception. Les incapacités qui en découlent peuvent avoir des degrés différents et perturber l'acquisition de la mémorisation des connaissances, l'attention, la communication, l'autonomie sociale et professionnelle, la stabilité émotionnelle et le comportement...



Les maladies invalidantes

Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses (diabète, hémophilie, sida, cancer, hyperthyroïdie...) peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Près de la moitié des maladies invalidantes sont d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire.

🔊 Pour des informations complémentaires en vidéo : <https://www.ccah.fr/CAAH/Articles/Les-podcasts-du-CAAH>

Les conseils d'apprentissage suivant les catégories de handicap

L'adaptation pédagogique est un levier pour une meilleure accessibilité. Les formateurs jouent un rôle essentiel : sans être des spécialistes de chaque type de handicap, ils doivent tenir compte des **rythmes d'apprentissage et adapter leur pédagogie en fonction des situations de handicap** des personnes formées.

Plusieurs approches pédagogiques existent dans le domaine éducatif :

- **Le soutien pédagogique individualisé** qui tient compte de la fatigabilité de la personne ;
- **Les techniques de remédiation cognitive** ou méthodes psychopédagogiques : elles désignent l'aide apportée afin de faciliter l'actualisation des potentialités cognitives de la personne, pour une plus grande efficacité intellectuelle ;
- **La métacognition** : faculté de connaître et de maîtriser avec réflexivité ses propres processus d'acquisition et d'application du savoir afin de les réguler efficacement (modification, réévaluation, optimisation) ;
- **La technique de reformulation** régulière pour s'assurer de l'appropriation de la personne ;
- **La communication dite « alternative » lorsqu'elle** remplace une parole absente et **la communication dite « augmentée ou améliorée »** lorsqu'elle soutient l'expression de la personne. Elles s'appuient sur le langage corporel, le regard, les mimiques, les gestes, les signes, l'écriture, le braille, les objets, symboles et pictogrammes ;
- **Le Facile à lire et à comprendre** (Falc) ;
- **L'éthologie humaine** au service des personnes en situation de handicap ;

Les conseils d'apprentissage suivant les catégories de handicap

- **Les situations de « double tâches »** sont à limiter autant que possible. Lorsqu'une tâche qui devrait normalement être automatisée ne l'est pas correctement, elle demande un investissement conséquent pour être produite et réduit le potentiel d'attention mobilisable pour exécuter d'autres tâches simultanées. **Quand les processus de la lecture, de l'écriture et/ou de l'orthographe n'ont pas été automatisés**, la personne est alors souvent en situation de « double tâche », contrainte de partager son attention entre les tâches non automatisées nécessitant toujours de la concentration et les autres (analyser, comprendre, raisonner) ;
- **Les méthodes d'auto-formation** sont à utiliser avec prudence vis-à-vis des personnes qui n'ont pas d'aptitude développée à l'autonomie et qui peuvent dans ce cadre se sentir en difficulté (sentiment d'abandon, d'incompétence, de perte de repères, etc.).

Les fiches pratiques sur les adaptations pédagogiques sont réparties par typologie de handicap. Elles abordent les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages et les recommandations des professionnels.



Bon à savoir !

Recommandations pédagogiques :

- Bien agencer la salle pour faciliter les déplacements ;
- Aider au repérage lors des déplacements ;
- Bien baliser le parcours pour arriver à la salle de formation ;
- Utilisation d'un ordinateur et aide d'une tierce personne si besoin.

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Difficultés pour se déplacer ;
- Difficultés pour écrire ;
- Fatigue en raison des efforts nécessaires pour se déplacer et/ou écrire.



Bon à savoir !

Recommandations pédagogiques :

- Positionner la personne pour être suffisamment proche du formateur de manière à pouvoir lire sur ses lèvres, mais également avoir une vue sur les autres stagiaires ;
- Positionner la personne dos à la fenêtre pour ne pas être éblouie et pour ne pas être gênée par le contre-jour pour lire sur les lèvres au moment des prises de parole des uns et des autres ;
- Remettre les supports et le plan de formation à l'avance ;
- Privilégier l'utilisation du rétroprojecteur, du tableau ;
- Retranscrire systématiquement par écrit toute information orale pour être transmise à la personne déficiente auditive ;
- Disposer d'une boucle magnétique individuelle (micro HF) ou collective (installation dans la salle de formation), enregistreur dans la salle de formation ;
- Autoriser les codeurs LPC, cours de soutien, interfaces de communication, interprètes en LSF, transcription en simultanée par des professionnels via internet sur ordinateurs ou moniteurs vidéos, tutorat ;
- Pour l'aménagement et l'adaptation du test d'évaluation des acquis, passer plutôt un écrit qu'un oral, recours à des interprètes ou à des échanges par écrit, temps majoré, vérification de la compréhension des consignes pour lever les ambiguïtés linguistiques.

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Difficultés de compréhension du monde environnant et difficultés à se faire comprendre en raison de la perte auditive et d'une mauvaise oralisation ;
- Gène, douleur et fatigue lorsque la personne malentendante appareillée se retrouve dans un lieu bruyant, car les sons peuvent être amplifiés directement dans l'oreille ;
- Fatigue cognitive résultant de la dépense d'énergie nécessaire à la concentration au cours de la journée : concentration pour lire sur les lèvres de son interlocuteur ou pour recourir à de la suppléance mentale (reconstituer le sens d'une phrase en retrouvant les mots qui n'ont pas été lus sur les lèvres) ;
- Isolement social et troubles de l'humeur : les situations vécues par une personne déficiente auditive vont avoir pour conséquence un retrait progressif de la vie sociale qui peut conduire à un véritable isolement et aboutir à des troubles de l'humeur jusqu'à la dépression.



Bon à savoir !

Recommandations pédagogiques :

- Lors de l'arrivée en salle de formation, annoncer la configuration de la salle ;
- Lors d'une prise de parole, veiller à ce que chacun se présente et répète son nom ;
- Annoncer le plan du cours ainsi que les différentes étapes au fur et à mesure pour permettre de se représenter mentalement l'évolution du cours et de se repérer dans la prise de notes ;
- Annoncer les types de contenus projetés et leurs titres :
 - S'il s'agit d'une courbe par exemple, décrire brièvement sa forme, ses mouvements et son évolution en citant les abscisses et les ordonnées ainsi que les points les plus pertinents.
 - S'il s'agit d'un tableau, veiller à annoncer les noms des colonnes et lignes en donnant les informations clés principales.
 - S'il s'agit d'une carte géographique, veiller à annoncer les pays représentés et les légendes participant à la bonne compréhension de la carte
- Privilégier un vocabulaire précis ;
- Privilégier une police agrandie et une transcription de l'écriture ordinaire en braille et inversement, agrandissements, audiodescription, réalisation de dessins, schémas, cartes, en relief ou agrandis, renforcement des contrastes, verbalisation ;
- Autoriser l'utilisation de l'ordinateur et logiciel adapté, synthèse vocale, enregistreur ;
- Autoriser l'aide à la consultation de documents, un secrétariat ;
- Prévoir un temps majoré, et éventuellement une aide pour l'aménagement du test d'évaluation des acquis.

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Difficultés dans l'exécution de la lecture et l'écriture (vision de près) ;
- Difficultés dans les activités de la vie quotidienne (vision à moyenne distance) ;
- Difficultés en communication (vision de près et à moyenne distance) ;
- Difficultés dans l'appréhension de l'espace et déplacements (vision de loin) ;
- Difficultés dans la poursuite d'une activité exigeant le maintien prolongé de l'attention visuelle ;



Bon à savoir !

Recommandations pédagogiques :

- Communiquer les supports de formation avant la séance pour réduire l'appréhension de la situation d'apprentissage et limiter le travail en « double tâche » ;
- Indiquer les textes à lire pour une séance avec des délais raisonnables ;
- Donner des repères bibliographiques précis qui pourront être utiles pour rattraper des parties de cours mal comprises ou non prises en notes ;
- Remettre les supports de formation au format électronique ;
- Adapter les textes à lire et les supports de formation pour les rendre plus accessibles ;
- Privilégier les supports visuels pour mieux assimiler et maintenir l'attention ;
- Bien répartir la charge de travail ;
- Privilégier une double transmission des consignes de travail : oralement et par écrit pour éviter la prise de notes et une reformulation des consignes pour en vérifier la compréhension ;
- Autoriser les logiciels spécifiques (correcteurs orthographiques en français et en langues étrangères, dictée vocale, lecteur par synthèse vocale, etc.) et l'utilisation d'un ordinateur pour revenir sur les notes prises ;
- Autoriser un preneur de notes, un secrétariat (relecture et correction des écrits) ;
- Laisser le temps de réfléchir ;
- Récapituler régulièrement ;
- Prévoir un temps majoré lors du test d'évaluation des acquis.

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Compréhension écrite plus ou moins lente et nécessitant plusieurs lectures ;
- Difficulté de travailler en double tâche nécessitant en permanence des arbitrages qui sont une source importante de stress ;
- Forte fatigabilité en raison des efforts démultipliés à fournir dans les tâches d'apprentissage ;
- Difficultés accentuées dans l'apprentissage des langues, notamment en anglais.



Recommandations pédagogiques :

- Aider au repérage lors des déplacements : repères au sol, fléchage bien visible et explicite des lieux de formation ;
- Communiquer les supports de formation avant la séance pour réduire l'appréhension de la situation d'apprentissage et limiter le travail en double tâche ;
- Indiquer les textes à lire avec des délais raisonnables ;
- Adapter les textes à lire et les supports de formation pour les rendre plus accessibles ;
- Simplifier les énoncés ;
- Privilégier l'utilisation de dessins, photos et pictogrammes ;
- Utiliser des supports afin de soulager la mémoire de description orale des tâches ;
- Autoriser l'utilisation d'outils informatiques, l'utilisation de plans inclinés pour écrire ou lire ;
- Autoriser l'aide à l'organisation du travail, preneur de notes, tutorat ;
- Favoriser l'usage de logiciels de synthèse vocale (text-to-speech) et de reconnaissance vocale (speech-to-text) ;
- Bien répartir la charge de travail ;
- Privilégier une double transmission des consignes de travail : oralement et par écrit pour éviter la prise de notes ;
- Privilégier un travail écrit plutôt qu'un exposé en cas de difficultés importantes d'élocution ou bien autoriser la personne à s'aider d'outils de présentation avec un contenu augmenté pour soulager la prise de parole ;
- Donner des repères bibliographiques précis qui pourront être utiles pour rattraper des parties de cours mal comprises ou non prises en notes ;
- Prévoir un temps majoré pour le test d'évaluation des acquis, l'utilisation d'un ordinateur et des logiciels nécessaires.



Bon à savoir !

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Prise de notes pénible et lente ;
- Difficultés dans la compréhension et l'analyse de tableaux, de graphiques ou de cartes ;
- Compréhension écrite rendue difficile, en particulier si le document est dense et peu aéré (mise en page, contenus) ;
- Difficultés d'organisation dans l'espace : travaux écrits mal présentés, écriture manuscrite manquant de lisibilité et/ou de soin ;
- Difficulté de travailler en double tâche nécessitant en permanence des arbitrages qui sont une source importante de stress ;
- Forte fatigabilité en raison des efforts démultipliés à fournir dans les tâches d'apprentissage.



Recommandations pédagogiques :

- **Le soutien à la compréhension et à la conceptualisation** a pour objectif de permettre à chaque personne d'appréhender le contenu apporté par la formation et de le transcrire dans sa réalité pour pouvoir l'utiliser dans une situation professionnelle à venir. Le soutien à la compréhension passe par des choix spécifiques d'éléments de communication accessibles aux lecteurs ou non lecteurs. Il s'agira du choix d'un vocabulaire simple et concret, de l'utilisation de la méthode du Facile à lire et à comprendre (Falc) et de la réalisation de supports illustrés tels que le photolangage, les pictogrammes ou encore la vidéo. Aussi, le formateur invitera régulièrement les apprenants à reformuler afin de s'assurer de la compréhension de chacun et stimuler la pensée ;
- **Le soutien à la concentration et la mémorisation** : il consiste en un renforcement systématique de l'accès aux éléments de connaissance transmis. Cela passe par la répétition autant que de besoins lors de la formation, ce qui suppose l'adaptation constante du rythme de formation pour permettre le temps de la répétition et l'assimilation. L'organisation de temps dédiés aux « piqures de rappel » après la formation et la mise en pratique régulière des acquis de la formation en situation professionnelle participent également, d'une manière différente, à la répétition ;
- **Le soutien à l'expression** : une participation active des personnes à la formation repose sur le soutien à leur expression. Là encore il s'agit de bien maîtriser les techniques de communication spécifiques. La reformulation en est la clé de voute ;
- **La neutralisation des facteurs de vulnérabilité psychologique** : la posture du formateur et le choix du mode d'animation de la formation doit permettre de conforter la confiance en soi de chaque participant et de gérer les émotions inhérentes à la vie du groupe, à la situation d'apprentissage ou au vécu extérieur. Cela passe par une écoute active du formateur et une adaptation du programme de formation pour permettre des temps d'expression ;
- **Le soutien à l'autodétermination** : il s'agit pour la personne concernée par la formation de pouvoir exprimer son choix, de contribuer à la mise en œuvre de son parcours de formation et de s'impliquer davantage dans ce qui lui est proposé (« rien pour moi sans moi »).



Bon à savoir !

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Troubles des fonctions réceptives (acquisition, traitement, classification et intégration de l'information) impactant la difficulté de compréhension de l'information donnée ou générant des troubles de l'attention ;
- Troubles des fonctions exécutives (organisation et réorganisation mentales de l'information) impactées dans les aspects de conceptualisation, généralisation, de transposition et de repérage spatio-temporel ;
- Troubles des fonctions expressives se traduisant par des difficultés à exprimer sa pensée et par un accès malaisé à la lecture et écriture ;
- Troubles des fonctions mnésiques (stockage et rappel de l'information).



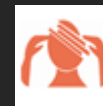
Bon à savoir !

Recommandations pédagogiques :

- Communiquer les supports de formation avant la séance pour réduire l'appréhension de la situation d'apprentissage et limiter les situations de double tâche ;
- Transmettre les supports de formation sous forme numérique ou photocopiée ;
- Bien répartir la charge de travail. Scinder les apprentissages. Fragmenter les tâches longues en étapes courtes ;
- Privilégier une double transmission des consignes de travail : oralement et par écrit pour éviter la prise de notes. Donner une seule consigne à la fois et faire reformuler la consigne
- Permettre à la personne de bouger ou de sortir pour favoriser la remobilisation de l'attention ;
- Permettre à la personne de s'isoler après un effort attentionnel ou lorsqu'elle est dans un environnement très sollicitant ;
- Limiter les sources de distraction : éviter les stimuli parasites ;
- Limiter le bruit, les environnements et supports pédagogiques visuellement surchargés ;
- Autoriser l'usage d'un ordinateur en cas de difficultés de transcription manuelle ;
- Donner des repères bibliographiques précis qui pourront être utiles pour rattraper des parties de cours manquées, mal comprises ou non prises en notes ;
- Apporter des signes de réassurance ;
- Prévoir un temps majoré lors du test d'évaluation des acquis.

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Risque d'oublis divers et variés, y compris de choses importantes ou perçues comme évidentes ;
- Difficultés à réguler les émotions ;
- Résultats très inégaux, en fonction de l'attention et du travail d'investissement à mobiliser pour dépasser un obstacle ;
- Difficulté de travailler en double tâche nécessitant en permanence des arbitrages qui sont une source importante de stress plus particulièrement pour ceux ayant de faibles capacités d'attention divisée ;
- Forte fatigabilité en raison des efforts constants et démultipliés à fournir dans les tâches d'apprentissage courantes ;
- Difficultés à démarrer les devoirs à faire (mise en œuvre) ou à les terminer, avec des répercussions sur les délais à tenir
- Soucis de planification et d'organisation de travail.



Recommandations pédagogiques :

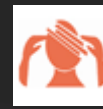
- Autoriser le port d'un casque filtrant pour leur permettre de s'isoler des bruits parasites ;
- Éteindre ou réduire les sources de lumière qui occasionnent une gêne inutile ;
- Proposer des énoncés clairs, concrets et explicite pour éviter fatigue et découragement ;
- Utiliser un plan de formation très structuré, qui sera rappelé régulièrement ;
- Limiter les situations de « double tâche ». Les personnes sont parfois perturbées par un mot qui va détourner leur attention et les empêcher de rester attentives. Elles peuvent également être gênées par un tic de langage ou gestuel du formateur ;
- Autoriser l'enregistrement du cours pour reprendre les passages incompris ou non pris en notes ;
- Autoriser un accompagnant ou « job coach », un preneur de notes en cas de lenteur ou problème de motricité, un tuteur ;
- Pour les aménagements et adaptations du test d'évaluation des acquis : s'assurer que la formulation de la consigne n'apporte aucune ambiguïté, permettre la composition dans une salle individuelle, prévoir une majoration du temps.



Bon à savoir !

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Difficulté à conceptualiser un ensemble cohérent à partir d'une multitude d'éléments se focalisant sur chacun d'entre eux sans nécessairement percevoir leurs liens logiques ;
- Difficulté à hiérarchiser des informations diverses et variées se rapportant à une même idée ;
- Focalisations excessives, intérêts obsessionnels et envahissants, attention démesurée aux détails, forte attraction pour les activités répétitives ;
- Respect scrupuleux des règles et des délais, hyper-observance des consignes bien comprises ;
- Relative indifférence aux interactions collectives, aux contacts physiques, isolement, repli sur soi, comportement fuyant, mutisme ;
- Difficultés à débiter et à terminer une conversation, tics de langage, propension à exprimer des propos hors contexte (idiosyncrasie) ;
- Impossibilité à comprendre les expressions figurées et implicite qui sont entendues au premier degré ;
- Extrême sensibilité au bruit, aux sons parasites, à la luminosité ;
- Appétence avérée pour les mathématiques, et de manière générale pour les activités qui ne nécessitent pas d'interprétations ou de choix subjectifs ;
- Déstabilisation face aux situations imprévues et aux changements d'habitudes.



Recommandations pédagogiques :

- Demeurer attentif aux signes manifestes de « fatigue » ;
- Demeurer attentif aux signes manifestes de « tristesse » et de « mise en retrait » ;
- Demeurer attentif à certaines attitudes ou demandes pouvant laisser penser que la personne fait face à une forte anxiété ;
- Privilégier une transmission des consignes de travail par écrit, plus rassurante en cas d'absence à une séance ou de décrochage de l'attention en cours ;
- Adapter la charge de travail pour éviter des pics de grande activité, facteur de stress et de fatigue supplémentaire qui sont épuisants et démobilisateurs ;
- Apporter des signes de réassurance.



Bon à savoir !

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Fatigue importante, ralentissement psychomoteur, voire forme d'abattement, en raison des effets de la maladie et/ou des traitements ;
- Risque de troubles cognitifs temporaires
- Déficit attentionnel et possible perte de vigilance momentanée ;
- Anxiété face aux attendus de la formation, se sentant moins performants du fait de la maladie au risque de l'aggraver ;
- Diminution de l'aptitude d'exécution pour réaliser les exercices demandés, les rendant pénibles et coûteux en efforts provoquant une source de stress et de pression (peur de ne pas y arriver, impression d'être « submergé par la tâche », etc.) ;
- Hypersensibilité et grande fragilité émotionnelle.



Bon à savoir !

Recommandations pédagogiques :

- Demeurer attentif aux signes manifestes de fatigue ;
- Etaler la charge de travail, aménager l'emploi du temps, les horaires ;
- Aménager des lieux de repos ou de travail (pour échapper au stress généré par les grands groupes, l'affluence ou un environnement sonore important) ;
- Eviter les situations stressantes (imposer des délais trop serrés, des échéances trop rapprochées,..) ;
- Dispenser des signes de réassurance, des encouragements ;
- Autoriser le tutorat, soutien social, binôme étudiant, preneur de notes en cas de lenteur et fatigabilité ;
- Pour les aménagements et adaptations du test d'évaluation des acquis, la présence d'un tiers « rassurant », une salle individuelle ou place particulière, temps majoré de composition (pour récupérer en cas de crise).

Les caractéristiques dominantes pouvant interférer dans les apprentissages :

- Fatigabilité, troubles de l'attention et lenteur liés aux traitements ;
- Risque d'états dépressifs ;
- Besoin d'aide pour la prise de notes.

*La formation
à votre goût*



MERCI DE VOTRE COLLABORATION
ET AU PLAISIR D'ÉCHANGER